

l'avenir
 UNE PUBLICATION
 DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.
 L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,
 avenue de Mairie 503
BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 Pol Heyse
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
 Jos Dorval
**DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
 ET ÉDITEUR RESPONSABLE :**
 Philippe LAWSON
 Route de Hamut 38 - 5004 Namur Bouge
 Tél. : 081/24 88 11
CHEF D'ÉDITION :
 Jean-Pierre DE ROUCK
 infoce@lavenir.net - www.lavenir.net
RÉDACTION DE TOURNAI :
 Tél. : 069/88 96 20
RÉDACTION D'ATH :
 Tél. : 068/26 96 00
SERVICE CLIENTÈLE :
 Contacts librairies : librairies@lavenir.net
 Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152
 Abonnements : abonnements@lavenir.net
 Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01
 Commandes photos :
 tél. 081/24 88 11 - CBC 193.1234942.66
PROMOTION ET DIFFUSION :
 Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61
PUBLICITÉ NATIONALE :
 L'Avenir Advertising : 081/23 62 74
 sales.national@lavenir.net
 www.lavenir.net
PUBLICITÉ RÉGIONALE :
 David Mercier : 069.88.96.56
PUBLICITÉ EN LIGNE :
 David Mercier : 069.88.96.56
 David.Mercier@lavenir.net
 www.lavenir.net
PETITES ANNONCES :
 petitesannonces@lavenir.net
 www.lavenir.net
NECROLOGIE :
 Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

Je m'abonne à
l'avenir
 INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :
 Le Courrier (Mouscron)
 Le Courrier de l'Escaut
 Autre édition :

Le journal me sera fourni :
 chez mon libraire*
 à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :
 1 an pour 329 € (27,42€/mois)
 6 mois pour 182 € (30,33€/mois)
 27,42 €/mois par domiciliation

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espacesabonnes

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 Téléphone : _____
 GSM : _____
 Date de naissance : _____
 E-Mail : _____
 N° de compte : _____
 Signature : _____

*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie
 Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/librairie

Nom de la librairie : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____

Je renvoie ce coupon :
 - par courrier, sans frais de timbre, d'indiquer sur l'enveloppe, Code réponse-Éditeur de l'avenir
 - Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge
 - par fax : 081/23 62 01
 ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditeurs de l'avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case []

Date limite de souscription : 31 octobre 2018

Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement ?
 Infos sur : www.lavenir.net/abo

A partir de 575€ / mois seulement

**WALLONIE
 PICARDE**

Ideta : moins d'adm



« Nos filiales n'ont jamais été un outil pour démultiplier les rémunérations. Un seul mandat est rémunéré... »
Pierre VANDEWATTYNE



L'AG d'Ideta a adopté la réduction du nombre d'administrateurs, pour être en phase avec le décret Publifin. Les communes seront moins représentées.

● **Interview : François DESCY**

« Le décret est la cause d'abus localisés mais, à Ideta, il n'y a pas de cadavre dans les placards. »

Notamment en charge du développement économique sur l'axe Tournai-Ath-Lessines-Enghien, l'agence intercommunale Ideta a tenu son assemblée générale annuelle le 28 juin dernier. La gouvernance était à l'ordre du jour. Nous en avons parlé avec Pierre Vandewattynne, directeur d'Ideta.

Une bonne chose pour l'efficacité alors ?

Non plus. Les communes seront encore moins représentées alors que le Code de la démocratie est censé aider à une bonne gouvernance. J'y vois une contradiction. Avant, 23 des 30 administrateurs venaient des communes. Déjà avec 23 administrateurs locaux, certaines communes n'étaient pas représentées car, par exemple, il est normal qu'une commune comme Tournai ait davantage de poids que celle de Mont-de-l'Enclus.

Ce n'est peut-être pas si grave que cela puisqu'une parade avait déjà été trouvée...

C'est vrai. On a créé des structures parallèles. Je pense au Conseil des communes qui se réunit deux fois par an et qui est un véritable lieu de discussion, à défaut d'être un lieu de décision. Nous tenons aussi des réunions avec les directeurs généraux et

financiers des communes. On a par ailleurs procédé à une mise en réseau de certains agents communaux : tourisme, communication etc. Le plus important, c'est qu'il y ait une dynamique, même si cela n'empêche pas que la politique est parfois comme une grande scène de théâtre. C'est parfois ceux qui crient le plus au loup que sont le moins présents dans les réunions.

Le nouveau décret dit aussi qu'il ne peut plus y avoir d'administrateurs venant de la société civile...

Six des trente administrateurs venaient des syndicats, de la chambre de commerce et d'industrie, de l'invest, de Notre-Dame à la Rose... Comme on tient à garder ce lien, on va continuer à les inviter. Ils auront les mêmes informations que les administrateurs. Ils garderont un droit de parole. Ce qui change, c'est qu'ils n'auront droit à aucune rémunération, mais ils n'en percevaient généralement pas. Ils n'auront par ailleurs plus le droit de vote mais les votes sont rares au conseil d'administration, car on travaille le plus souvent par consensus.

Reste la question des filiales...

Nos filiales n'ont jamais été un outil pour démultiplier les rémunérations. Un seul mandat est rémunéré : celui de notre président Wacquier à l'IPFH, qui gère nos participations énergétiques. ■



Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Pour être en phase avec ce qu'on appelle le décret Publifin, le conseil d'administration passe de 30 à 20 personnes et on diminue le nombre de vice-présidents.

Une bonne chose pour la morale et les finances publiques ?

Le décret est la conséquence d'abus localisés qui ont suscité un climat hostile vis-à-vis de l'ensemble des intercommunales de Wallonie. Il n'y a pas de cadavres dans les placards d'Ideta ! Chez nous, un administrateur ne gagne que 2 200 € par an, sans frais de déplacement, alors qu'il participe tous les mois à une réunion qui dure deux heures en moyenne. La participation de nos administrateurs est réelle. Il n'y a pas d'absentéisme.

Elsa est morte, vive le renouvelable !

Pour des raisons financières (cela assure des revenus aux communes) et stratégiques (c'est l'avenir), le secteur de l'énergie s'est fort développé à Ideta ces dernières années. Voici ce qu'on peut retenir de l'année 2017 et de l'AG de juin 2018.

La SA Elsa n'existe plus. Spécialisée dans les énergies renouvelables, cette filiale d'Ideta a été supprimée, par « volonté de simplification ». Ideta et Elsa avaient été scindés parce que cette dernière avait une activité concurrentielle et payait des impôts. Or, depuis fin 2015, les intercommunales aussi sont soumises à l'impôt. Par ailleurs, la suppression d'Elsa permet aux administrateurs d'Ideta d'avoir un lien plus direct avec les problématiques énergétiques.

Montée en puissance des éoliennes. On a assisté à « une montée en puissance » d'Ideta dans ce secteur. « Cela a pris plus de temps que prévu mais l'éolien commence à devenir significatif, dit Pierre Vandewattynne. En Wallonie picarde, nous sommes présents dans 21 éoliennes, lesquelles



Présente dans l'exploitation de 21 éoliennes en Wapi, Ideta compte ne pas en rester là.

assurent l'alimentation en électricité de 34 000 ménages. Et il y a des projets d'extensions. »
Biométhanisation : on réfléchit. Le projet

d'une centrale de biométhanisation sur le territoire de Leuze (production de gaz à partir de produits agricoles) est « un peu en stand-by ». La Région wallonne doit encore se positionner sur le projet de Leuze, et sur l'avenir de la biométhanisation en général. Pour Leuze, on s'oriente vers un projet moins énorme qu'initialement prévu. On parle de 90 000 tonnes d'intrants alors qu'il fut question à un moment de 300 000 tonnes. On devrait avoir une réponse de la Région d'ici fin août.

Hydroliennes : ça tourne. Ideta est active dans l'exploitation de trois hydroliennes en Écosse (production d'électricité à partir du va-et-vient des marées). Le projet dans lequel Ideta a investi est considéré comme « un test » par l'Union européenne, qui considère l'énergie hydrolienne comme prometteuse. Certes il y a des problèmes de corrosion à affronter mais le gros avantage par rapport aux éoliennes, c'est que les courants maritimes sont plus constants que le vent. ■ **F.D.**

Administrateurs, mais est-ce mieux ?



20 Le conseil d'administration ne compte plus que 20 membres, au lieu de 30. Ils reçoivent 2 200 €/an (pas de frais de déplacement)





Pierre Vandewattynne (directeur d'Ideta) sur le chantier de Leuze Europe, en 2008, juste avant la crise.

VITE DIT

Le nouveau conseil d'administration

Voilà les noms des 20 administrateurs désignés par l'AG du 28 juin : Pierre Wacquier, Roger Vanderstraeten, Pascal De Handschutter, Bernard Bauwens, Ludvine Dedonder, Michel Devos, Laetitia Liénard, Inès Mendes, Christian Vandeputte, Florine Pary-Mille, Jean-Pierre Bourdeaud'huy, Daniel Richir, Catherine Guisset-Lemoine, Line De Mecheleer, Vincent Palermo, Benoît Deschamps, Marc Vanderstichelen, Michel Gasterman, Lise Amorison, François Otten. Ce conseil d'administration sera entièrement renouvelé en juin 2019, sur base des résultats des élections communales d'octobre 2018.

Plan stratégique : objectifs atteints

Suite à la crise de 2008, suite aussi à la raréfaction des terrains industriels disponibles, Ideta a connu des années difficiles sur un plan financier. « *L'an dernier, c'était la première étape du plan stratégique 2017-2019, au cours de laquelle nous avons renoué avec nos bonnes années - entre 1999 et 2008 - et atteint nos objectifs* » se réjouit le directeur Vandewattynne. 20 ha de terrains industriels ont été commercialisés en 2017, dont la moitié dans le zoning Polaris à Péruwelz. La tendance se poursuit en 2018 puisque, en six mois, 74 % de l'objectif a déjà été atteint. « *On n'est jamais à l'abri d'un retournement de conjoncture mais on a encore quelques projets dans nos cartons, notamment sur Polaris et sur Tournai Ouest* » dit Pierre Vandewattynne. Les ventes de terrains en 2017 ont permis la création ou la consolidation de 560 emplois.

À moyen terme, il faudra travailler sur les friches, à l'exemple du site Kiabi

A priori, les perspectives pour les dix prochaines années sont bonnes en matière de vente de terrains. Les demandes pour Tournai Ouest III commencent à arriver et les premières commercialisations sont attendues l'an prochain. Puis, normalement, ce sont les zones d'activité économique d'Antoing (30 ha) et de Pecq Pont bleu (15 ha) qui verront le jour. « *Dans une dizaine d'années, la création de ZAE en*

zones agricoles deviendra exceptionnelle, pense le directeur d'Ideta. On va devoir travailler sur les friches industrielles, mais on n'en a pas beaucoup. En tout état de cause, il faudra optimiser les espaces disponibles, créer davantage d'emplois à l'hectare, le ratio actuel étant de 19 emplois/ha... » S'agissant des friches industrielles, on se réjouira d'apprendre que le site Kiabi à Tournai Ouest II, qui était à l'abandon (12 ha), vient d'être racheté par un investisseur. Celui-ci a déjà des projets (logistique, Data Center) qui pourraient être concrétisés d'ici deux ans.

6 millions pour les communes

Sur un plan comptable, l'année 2017 a été meilleure que prévu, grâce à la vente de terrains et au crématatorium. On a ainsi prévu un déficit d'un million €, il n'a été « *que* » de 690 000 €. 6 millions de dividende ont néanmoins été versés aux communes, grâce aux revenus générés par la production d'énergie renouvelable.

Crèches : prix en hausse

Émanation d'Ideta, l'ASBL Bébé Boulot exploite quatre crèches, qu'on appelle « *maisons d'enfants* » car elles sont agréées mais non subventionnées par l'ONE : 35 lits aux *P'tits Moulins* à Tournai, 27 aux *Fournies* à Frasnes, 24 aux *Lucioles* à Enghien et 30 aux *Bergeronnettes* à Ghislenghien. Soit un total de 116 lits, globalement occupés à plus de 90 %. Elles emploient 35 ETP.

Comme presque partout, les crèches sont déficitaires. 300 000 € au total en 2017. Mais il n'est pas question de les fermer car, d'un accès facile, il s'agit d'un plus pour la population, et pour les travailleurs des zonings en particulier. Maintenant, une réflexion a été entamée pour diminuer le déficit. Objectif : 250 000 € en 2018, 200 000 € en 2019. Comment ? En faisant du surbooking intelligent (il y a toujours des absences imprévues), en augmentant les prix, en imposant des *forfaits* aux parents...

Croissance au crématatorium

Avec 2017 crématatorium en 2017, les *Blancs Arbres* (Hacquegnies) ont atteint l'équilibre financier pour la 2^e année de suite. Objectif : attendre le cap des 2 200 en 2019. L'extension de l'espace d'accueil est en cours. Un 3^e four est à l'étude.

Je lui dirai le « parc bleu »...

Ce jeudi, une présentation du projet et du livre « *Le parc bleu de l'eurométropole* » a eu lieu dans les locaux d'Ideta à Tournai. Il s'agit d'une initiative de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai dont notre intercommunale est un partenaire actif.

Pourquoi « *parc* » ? Parce que cela fait référence à la nature, à la fête. Pourquoi « *bleu* » ? Parce que c'est le symbole de l'eau : rivières, canaux, ruisseaux, fossés, nappes souterraines... 5 540 km d'eau dans l'Eurométropole !

Le projet a été lancé voici deux ans, avec l'appui de l'architecte urbaniste Paola Vigano, autour d'un constat : omniprésente sur le territoire eurométropolitain,



COLETTE GUYON

Le **Grand Large de Péronnes** est un des espaces bleus de l'eurométropole lilloise.

parfois en danger, l'eau est sans frontières, pleine de facettes et de potentialités touristiques, économiques, sportives etc. Depuis lors, il y a eu des universités d'été, des ateliers thémati-

ques, la mise en place d'un réseau de partenaires et d'un site web. Et donc d'un livre. Destiné au grand public et disponible gratuitement dans les offices du tourisme, « *Le parc bleu de l'eurométropole* » propose plusieurs choses : un état des lieux, des enjeux (avec identification des points noirs), des activités...

Ce livre, qui se termine par un « *pacte* » impliquant les citoyens, n'est qu'un point de départ. « *La dynamique va se poursuivre* » dit Saskia Bricmont, qui a collaboré à la rédaction du livre. Une carte touristique pour le vélo est ainsi en préparation. En 2019, on lancera des projets culturels autour de l'eau. ■ **F.D.** www.espacebleu.eu